

<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

**CIRCULAIRE**

Le 24 mai 2006

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ  
CI Financial Inc. (CIX)  
Plan d'arrangement**

**L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE.**

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que CI Financial Inc. (CI) a annoncé le 18 mai 2006 que son conseil d'administration a approuvé la réorganisation de la compagnie CI en une fiducie de revenus, au moyen d'un plan d'arrangement.

Le plan proposé sera soumis à l'approbation des actionnaires qui recevront pour chaque action ordinaire de CI :

- une unité de la fiducie ; ou
- une combinaison d'unités de catégorie B de la société en commandite Canadian International LP et d'unités à droit de vote spéciales de la fiducie et (possiblement) d'unités de la fiducie.

La réunion spéciale des actionnaires est prévue se tenir le 22 juin 2006 et la réorganisation est prévue être complétée le ou vers le 30 juin 2006.

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT SOIT EN POSITION ACHETEUR, SOIT EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SONT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, maintenance des systèmes de négociation Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au (514) 871-3526 ou le service des opérations de CDCC.

Joëlle Saint-Arnault  
Vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire générale

Circulaire no : 102-2006